

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **5e** jour du mois de **septembre** de l'an **2023**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Serge Bernier, maire  
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère  
Mme Marilène Poirier, conseillère  
M. Simon Larrivée, conseiller  
M. Luc St-Laurent, conseiller  
M. Antonin Boulet, conseiller  
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

**Est également présent :** Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier.

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20230905-01

### **1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu***

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert et que le point suivant soit retiré :

#### **6.2 Travaux Route 257 – Facture surveillance de chantier août 2023**

##### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

20230905-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20230905-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023

##### **2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

##### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE**

20230905-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 14 août 2023

20230905-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – août 2023

20230814-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2023

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2023

20230905-06 3.5 Services juridiques 2024

20230905-07 3.6 Renouvellement de la TECQ – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada

20230905-08 3.7 Emprunt temporaire – Caisse Desjardins des Sources – programme d'aide à la voirie locale volet projet particulier d'amélioration – projets d'envergures ou supramunicipaux

- 20230905-09 3.8 Projet éolien des Sources – signature lettre d’entente relative à la constitution d’un partenariat communautaire
- 20230905-10 3.9 Infotech – formation budget – directeur général
- 20230905-11 3.10 Adhésion Chambre de commerce et d’entrepreneuriat des Sources
- 4. LÉGISLATION
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
  - 20230905-12 6.1 Travaux route 257 – décompte progressif 3
  - ~~6.2 Travaux route 257 – facture surveillance de chantier août 2023~~
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
  - 7.1 Déclaration des tonnages
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis en août 2023
  - 20230905-13 8.2 MADA – comité de suivi et de soutien – nomination des membres
  - 20230905-14 8.3 Demande d’aide financière – programme Nouveaux horizons pour les aînés
  - 20230905-15 8.4 Nomination – table de concertation des aînés
- 9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1 Avenant à la convention d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide financière pour les sentiers set les sites de paratique d’activités de plein air
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
  - 12.1 Classement 2024 – Mutuelle Novo SST
- 13. VARIA
- 20230905-16 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

**ADOPTÉE**

20230814-02

**1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu***

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

**2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

### 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20230905-03

#### 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 14 août 2023

*Il est proposé par Antonin Boulet  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **2 106 760,23 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 14 août 2023.

**ADOPTÉE**

20230905-04

#### 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – août 2023

*Il est proposé par Simon Larrivée  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **5 septembre 2023** d'une somme de **120 028,70 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montants</b>
1	BERNIER, SERGE	152,00 \$
2	BETON BAROLET INC.	620,87 \$
3	CENTRE AGRICOLE WOTTON	-2,61 \$
4	COOP METRO	44,00 \$
5	COUTURE, GISELE	69,11 \$
6	DECOUVERTE JEUNESSE DE HAM-SUD	65,00 \$
7	ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	37,08 \$
8	ENVIRO 5 INC.	358,99 \$
9	EXCAVATION LYNDON BETTS	5 695,99 \$
10	FERME FRANCIS PICARD	120,00 \$
11	JASON MAHEUX-MOYEN	114,98 \$
12	JUHOULE INC	2 988,98 \$
13	LES CONSTRUCTION LEO BAROLET INC.	75 192,50 \$
14	LES LOISIRS DE HAM-SUD	65,00 \$
15	LES SERRES ARC-EN-FLEURS	1 108,88 \$
16	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	118,98 \$
17	MRC DES SOURCES	21 470,00 \$
18	PIECES D'AUTO ALLISON INC (NAPA)	119,15 \$
19	PORTES PROMAX INC	1 818,64 \$
20	REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	3 507,67 \$
21	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	4 750,79 \$
22	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	215,93 \$
23	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	124,73 \$
24	TRANSPORT PASCAL LIZOTTE	638,11 \$
25	VISA	248,90 \$
26	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	385,03 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b><u>120 028,70 \$</u></b>

**ADOPTÉE**

20230905-05

#### 3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2023

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **13 628,27 \$** émis du 14 août au 5 septembre 2023.

**ADOPTÉE**

**3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2023**

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 août 2023.

20230905-06

**3.5 Services juridiques 2024**

*Il est proposé par Luc St-Laurent  
Et unanimement résolu*

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

**ADOPTÉE**

20230905-07

**3.6 Renouvellement de la TECQ – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada**

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu*

**CONSIDÉRANT** que les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

**CONSIDÉRANT** que ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

**CONSIDÉRANT** que malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

**CONSIDÉRANT** que la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

**CONSIDÉRANT** que la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux

(garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tel que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

**CONSIDÉRANT** que la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

**CONSIDÉRANT** que les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

**CONSIDÉRANT** que les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu***

**DE** conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;

**D'**augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;

**DE** n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;

**DE** permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;

**DE** rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

**DE** transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés André Bachand et Alain Rayes, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

**ADOPTÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a obtenu un financement de 330 000\$ du ministère des Transport du Québec (MTQ) par le Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration, enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux sera au taux variable préférentiel de la Caisse Desjardins des Sources;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard  
Et unanimement résolu***

**QUE** La municipalité accepte la proposition d'emprunt temporaire de la Caisse Desjardins des Sources et autorise le maire, Serge Bernier et le directeur-général et secrétaire-trésorier, Etienne Bélisle, à signer pour et au nom de la municipalité les documents à l'égard de l'emprunt temporaire pour un montant de 330 000\$.

**ADOPTÉE**

20230905-09

**3.8 Projet éolien des Sources – Signature lettre d'entente relative à la constitution d'un partenariat communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** le 31 mars 2023, Hydro-Québec Distribution (ci-après appelé « HQD ») a lancé un appel d'offres portant le numéro de référence A/O 2023-01 en vue de l'acquisition de 1 500 MW d'énergie éolienne;

**CONSIDÉRANT QUE** tel qu'exprimé dans le Décret 214-2023 concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un bloc de 1 500 mégawatts d'énergie éolienne, tel que modifié, (ce décret et ses amendements, le cas échéant, étant appelés le « Décret »), l'Appel d'offres prévoit comme critère d'évaluation des soumissions déposées, notamment des critères valorisant l'implication du milieu local (selon le sens y étant donné dans le Décret) dans un projet lorsque la participation du milieu local au projet atteint 50% et plus de même que pour favoriser le développement et le maintien de relations harmonieuses avec les communautés autochtones;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités et les Conseils Abénakis sont considérés comme faisant partie du milieu local au sens de l'appel d'offres et du Décret;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Ham-Sud souhaite investir et participer à la réalisation et l'exploitation d'un projet destiné à produire de l'électricité à partir d'une source éolienne à titre de partenaire communautaire;

***Il est proposé par Luc St-Laurent  
Et unanimement résolu***

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** la municipalité de Ham-Sud autorise Serge Bernier Etienne Bélisle à signer la lettre d'entente relative à la constitution d'un partenariat communautaire ;

**ADOPTÉE**

20230905-10

**3.9 Formation budget – directeur général**

***Il est proposé par Marilène Poirier  
Et unanimement résolu***

D'autoriser l'inscription du directeur général à un atelier de formation sur le budget 2024, donné par Infotech sous forme de webinaire au montant de 190,00\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

20230905-11

**3.10 Adhésion Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources**

***Il est proposé par Marilène Poirier  
Et unanimement résolu***

**QUE** la municipalité renouvelle son adhésion annuelle à la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources pour un montant de 168,00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**4 LÉGISLATION**

*Aucun dossier.*

**5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Aucun dossier.*

**6. TRANSPORT ET VOIRIE**

20230905-12

**6.1 Travaux route 257 – décompte progressif 3**

**CONSIDÉRANT QUE** la phase 2 des travaux de reconstruction de la route 257 ouest est présentement en cours;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

**CONSIDÉRANT QUE** le surveillant de chantier recommande le paiement du décompte progressif no 3, d'une somme de 1 321 783.48 \$ à *Pavage Centre Sud du Québec inc.* dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 ouest;

***Il est proposé par Simon Larrivée  
Et unanimement résolu***

**QUE** le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Pavage Centre Sud du Québec inc.* de la facture associée au décompte progressif no 3 pour les travaux de reconstruction de la route 257 Ouest pour un montant de 1 321 783.48\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

## 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

### 7.1 Déclaration des tonnages

Le directeur général dépose la déclaration des tonnages des matières résiduelles du MELCCFP dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*.

## 8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis en août 2023

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois d'août 2023 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20230905-13

### 8.2 MADA – comité de suivi et de soutien – nomination des membres

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adopté une politique des aînés dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de cette démarche, la formation d'un comité de suivi et de soutien s'avère nécessaire;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu***

**DE** former un comité de suivi et de soutien pour un mandat d'un an, renouvelable à chaque mois de septembre;

**QUE** le comité de suivi de et soutien soit constitué de la façon suivante :

Nom	Rôle
Diane Audit-Goddard	Élue responsable famille, aînée et accueil des nouveaux arrivants
Madeleine Bergeron	Citoyenne bénévole
Maurice Bergeron	Citoyen bénévole
Gisèle Couture	Citoyenne bénévole
William Darveau-Vaillancourt	Élu
Agathe Fontaine	Citoyenne bénévole
Lucie Laroché	Citoyenne bénévole

**QUE** l'animation de ce comité soit assurée par l'agente locale de développement.

**ADOPTÉE**

20230905-14

### 8.3 Demande d'aide financière – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain de pétanque a besoin d'être réaménagé pour être fonctionnel pour les aînés et la collectivité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout de deux (2) balançoires au parc des aînés, l'achat d'une tente pliable, de jeux de fers et d'équipement de pétanque permettraient d'y tenir



diverses activités en extérieur tout en permettant de fournir une aide à l'immobilisation et en appuyant la participation sociale et l'inclusion des aînés

***Il est proposé par Marilène Poirier  
Et unanimement résolu***

D'autoriser le directeur général à déposer, pour et au nom de la Municipalité de Ham-Sud, une demande d'aide financière dans le cadre du PNHA pour un montant de **16 012,72 \$** permettant le rajeunissement du parc des aînés.

**QUE** la municipalité fournisse un montant de 500 \$ en don (non monétaire) dans le cadre du projet.

D'autoriser le directeur général à signer toute convention d'aide financière ou tout document découlant de cette demande de subvention.

**ADOPTÉE**

20230905-15

#### **8.4 Nomination – table de concertation des aînés**

***Il est proposé par Simon Larrivée  
Et unanimement résolu***

**DE** nommer Anne-Lise Bué, agente locale de développement, afin de représenter la municipalité de Ham-Sud à la Table de concertation des aînés des Sources.

**ADOPTÉE**

### **9. LOISIRS ET CULTURE**

#### **9.1 Avenant à la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein-air**

Le directeur général dépose une communication de la Ministre responsable du sport, du loisir et du plein air qui annonce une bonification de 32 483.34\$ à l'aide financière déjà octroyé dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air*.

### **10. RESSOURCES HUMAINES**

*Aucun dossier.*

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyens posent des questions aux élus.

### **12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI**

#### **12.1 Classement 2024 – Mutuelle Novo SST**

Le directeur général dépose le rapport faisant état du classement de la Municipalité dans les Mutuelles à performance Novo pour l'année 2024.

**13. VARIA**

*Aucun dossier.*

20230905-16

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu*

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 35.

**ADOPTÉE**

---

**Serge Bernier**  
Maire

---

**Étienne Bélisle**  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

**Serge Bernier**  
Maire